

France : une vieille dame refuse de vendre sa maison à des musulmans

03/10/2005

Les deux prévenus étaient cités à comparaître par SOS Racisme qui s'est portée partie civile. Le parquet a demandé que le tribunal correctionnel reconnaisse la culpabilité de Mme d'Esquelles pour « discrimination dans l'offre ou la fourniture d'un bien ou d'un service en raison de l'origine, de l'ethnie ou de la nationalité », et a requis contre elle une peine de 1000 euros d'amende. Il a demandé une peine de six mois de prison assortie d'une peine de 2000 euros d'amende à l'encontre de Pierre Bernard, coupable de complicité de discrimination.

L'accusation

Mme d'Esquelles, par l'intermédiaire d'une agence immobilière, avait donné son accord pour vendre sa maison en septembre 2003 à la famille Sbai-Idrissi. Or, dès lors qu'elle sut qu'il s'agissait d'une famille musulmane, elle se rétracta. Pourquoi ce revirement soudain ?

C'est ce que M. Abdelkrim Idrissi, professeur de mathématiques et français d'origine marocaine, tentera de comprendre.

Mme d'Esquelles avait sollicité au préalable l'avis de Pierre Bernard, maire de Montfermeil de mars 1983 à juin 2002 et président de France Debout, association cataloguée d'extrême droite, jusqu'en 2004.

Par ailleurs, cet homme n'en est pas à ses premiers faits d'armes. Il fut, dans une autre affaire en 2002, condamné par la cour d'appel de Paris à 1500 euros d'amende pour diffamation raciale. Il s'était distingué, alors maire de Montfermeil, par l'interdiction de la scolarisation d'enfants d'immigrés, par des éditoriaux racistes, par sa présence à l'enterrement du collabo-tortionnaire Paul Touvier, etc.

Averti par l'agent immobilier des raisons du refus, M. Idrissi tente alors de s'entretenir par téléphone avec Mme d'Esquelles à plusieurs reprises. Il enregistrera une des conversations.

Il en ressortira que Mme d'Esquelles « aimait bien le couscous mais avait peur de l'Islam ». Elle avance qu'elle ne veut pas lui vendre la maison préférant un acheteur « marié selon le rite chrétien, dont les enfants suivent un enseignement chrétien ». Elle dénonce, dans le confus le plus déconcertant, « cette histoire de foulard, ces femmes qui sont déguisées, la fameuse bataille d'Armageddon qui doit opposer Israël et Ismaël...c'est-à-dire les Arabes et les Chrétiens ». « J'en ai parlé au président de France Debout (Pierre Bernard), a-t-elle dit, car je suis 100% France Debout. Alors vendre à quelqu'un qui n'appartient pas à l'Europe, c'est contre mes convictions ».

M. Idrissi sollicite alors M. Bernard. Il s'entend dire qu'il est « dommage qu'ils ne s'appellent pas Jean-pierre et Jacqueline » et qu'à l'époque où il était maire, il n'hésitait pas à user de son droit de préemption pour éviter que des biens soient vendus à des étrangers.

Mohamed Razane – Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=874>